



« Etablissement public de prévoyance sociale régi par la loi n° 010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics et le décret n° 2008- 155/PRES/PM/MFPRE/MEF du 03 avril 2008 portant transformation de la CARFO en établissement public de prévoyance sociale »

Ouagadougou, le

10 JUIL. 2026

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) porte à la connaissance des boursiers et tuteurs de boursiers de la CARFO que la réception des résultats scolaires de l'année **2025-2026** s'effectuera du **13 juillet au 13 Août 2026** conformément aux indications ci-dessous :

1. Pièces à fournir par les boursiers ou tuteurs de boursiers :

- ❖ Pour les boursiers en classe de passage :
 - une photocopie d'un bulletin de pension ;
 - une copie de tous les bulletins de l'année scolaire (bulletins trimestriels ou semestriels et le bulletin annuel).
- ❖ Pour les boursiers en classe d'examen :
 - une photocopie d'un bulletin de pension ;
 - une photocopie de l'attestation de succès à l'examen scolaire.

2. Lieux de dépôt des pièces :

La réception des résultats scolaires s'effectuera aux lieux ci-après :

- ❖ Au siège de la CARFO à Ouaga 2000 ou à la Direction Régionale du Kadiogo sise à Paspanga pour les boursiers assignés à Ouagadougou ;
- ❖ Dans les structures déconcentrées de la CARFO :
 - à la Direction Régionale du Guiriko pour les boursiers assignés à Bobo-Dioulasso ;
 - à la Direction Régionale de Nando pour les boursiers assignés à Koudougou ;
 - aux agences de Tenkodogo, Dédougou, Gaoua, Ouahigouya, Fada N'Gourma, Manga, Banfora, Ziniaré et Kaya pour les boursiers de ces localités.

- ❖ Dans les Trésoreries provinciales et les Trésoreries départementales pour les boursiers assignés dans les autres localités.
- ❖ En ligne sur la plateforme Ebourse à travers le lien <https://ebourse.carfo.bf>

Les boursiers et tuteurs de boursiers sont par ailleurs invités au strict respect de la période de réception ci-dessus mentionnée.

Pour le Directeur Général et par intérim,
Le Secrétaire Général



Tinbegnondo Antoine KABORE

*Chevalier de l'Ordre du Mérite de
l'Administration et du Travail*

